SIVU Ecole « Le Petit Prince »
Séance du 03 mars 2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 059-255902942-20260303-D2026_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE DU SIVU

DU 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars, à dix-sept heures trente, le Comité du SIVU, dûment convoqué, s'est réuni en salle des commissions à la mairie de Lys-lez-Lannoy.

Date de convocation : le 17 février 2026

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de membres présents : 7
Excusés : 1

Présents - Monsieur Michel COLIN, Président ; Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Laurent MAIRESSE, Monsieur Emmanuel RICOUART, Monsieur Konrad WALLERAND, Monsieur Emmanuel RICOUART, membres du comité.

Excusée : Madame Christelle BAEYAERT

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel RICOUART

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 059-255902942-20260303-D2026_3-DE

Décisions budgétaires

Divers (7.1)

APPROBATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux.
En mettant davantage en exergue les données comptables en complément des données budgétaires, il permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes sur les finances locales.

Le Trésorier de la séance présente au Conseil Syndical le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice 2025 repris dans le CFU :

Le compte financier unique 2025 du SIVU « école le Petit Prince » a été arrêté à la somme de 829 457,27 € en recettes et 783 963,32 € en dépenses. Il peut être résumé comme suit :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Déficit 2024 :	38 878,54 €
- Titres émis 2025 :	88 872,15 €
- Mandats émis 2025 :	125 050,94 €
Déficit d'investissement cumulé fin 2025 :	**75 057,33 €**

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Excédent 2024 :	42 942,90 €
- Titres émis 2025 :	740 585,12 €
- Mandats émis 2025 :	658 912,38 €
Excédent de fonctionnement cumulé fin 2025 :	**124 615,64 €**

Soit un résultat déficitaire de 75 057,33 € en section d'investissement.

Soit un résultat excédentaire de 124 615,64 € en section de fonctionnement.

La somme disponible pour le budget primitif 2026 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2025 est donc de 49 558,31 €.

Le compte financier unique comprend également toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant les exercices budgétaires passés.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2025 présente les principales masses suivantes :

L'actif net du SIVU s'élève au 31 décembre 2025 à 7,54 M€, financé à hauteur de 90,92% par des fonds propres.
L'actif net se décompose comme suit :

- 7,45 M€ d'actif immobilisé :
  - 1,715 M€ de terrains
  - 5,676 M€ de constructions
  - 0,057 M€ d'autres immobilisations corporelles (matériels, mobilier...)

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 059-255902942-20260303-D2026_3-DE

- 0,086 M€ d'actif circulant :
  - 0,079 M€ de créances (factures en attente de règlement)
  - 0,007 M€ de disponibilités

Cet actif est financé comme suit :

- 6,850 M€ de fonds propres
- 0,667 M€ de dettes bancaires
- 0,020 M€ de dettes à court terme

Il est donc proposé au conseil syndical, après en avoir délibéré,

-d'approuver le résultat de l'exercice 2025, tel qu'il ressort du compte financier unique 2025 du SIVU « école le Petit Prince ».

Le comité, le 03 mars 2026
Ouï cet exposé
Adopte les conclusions du rapport
Par 6 voix pour 1 non-votant (M. le Président étant sorti)

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
Le Trésorier

